

# EN CONCLUSION

Face aux enjeux du développement, la Charte " Vers Ivry 2015 " définit des perspectives d'aménagement

offrant à notre ville un avenir qui réponde à la fois aux besoins et aux aspirations des habitants et aux impératifs du développement durable, tout en prenant en compte l'ensemble des contraintes économiques, environnementales...

Le débat engagé avec la population, dans le cadre de la concertation sur l'élaboration du PLU ou lors des Assises de la Ville contribue à montrer des pistes d'actions, des directions de travail, de réflexion et de proposition pour aider la municipalité à accompagner les mutations de son territoire. Il s'agit d'offrir aux habitants la possibilité de prendre toute leur place dans le dialogue pour servir les projets urbains et construire la Ville, au service de chacun.

Par ailleurs, notre commune cherche à mener une action d'articulation des politiques publiques locales avec les politiques régionales et nationales, qui suppose un partenariat élargi à l'Etat, à la Région Ile-de-France, aux communes voisines dont Paris et Seine Amont.

Cette volonté, qui se traduit par une démarche partenariale avec l'Association Seine Amont Développement, favorise la cohérence des actions et génère un dynamisme du territoire propice à son développement, avec trois objectifs :

- Un développement économique durable et équilibré.
- L'accessibilité et les déplacements urbains.
- L'amélioration du cadre de vie et de l'environnement.

En effet, il apparaît indispensable de mieux gérer l'espace sur notre territoire en lien avec l'agglomération parisienne afin de renforcer la cohésion sociale et de créer des synergies en matière économique, de transport ou d'habitat. Cette démarche de développement nous permettra d'utiliser nos atouts pour assurer un aménagement harmonieux de notre Ville et renforcer son attractivité à la fois pour les habitants et pour les entreprises.